

**Préparation au Diplôme de Cadre de Santé
et au Master Santé** « *parcours Cadre et Formateur
dans le secteur sanitaire, médico-social et social.*
Option : Cadre de proximité du secteur sanitaire et social »
2020 / 2021



ORGANISME DE FORMATION

**Institut de Formation des Cadres de Santé
du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix**

C.H. Montperrin - 109, Avenue du Petit Barthélémy 13617 Aix en Provence cedex 01
Téléphone : 04 42 16 16 61 - Télécopie : 04 42 16 18 13
Mail : ifcs-aix@gcspa.fr - Site : www.gcspa.fr/ifcs

Directeure

Sylvie LATOUCHE

Statut juridique

Fonction Publique Hospitalière – Secteur Public

N° de Déclaration d'existence

93 13 16399 13 enregistré auprès du préfet de la région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

N° de Siret

130 015 522 00019

Organisme non assujetti à la T.V.A.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement (soit dans une unité de soins, soit dans un Institut de Formation) après l'obtention du diplôme qui leur permettra de postuler à ces fonctions.

FORMATION

- Lieux de formation : I.F.C.S. (Aix en Provence) et Aix-Marseille Université (site Fac. Nord Marseille)
- Niveau de la formation : Niveau I – Master 2
- Sanction de la formation : Diplôme d'Etat + Titre ou diplôme homologué
- Conditions d'admission : Sur concours – organisé de mars à mai 2020 – résultats mai 2020

DATE DE DEBUT	LUNDI 07 SEPTEMBRE 2020
Date de fin	VENDREDI 25 JUIN 2021
Modalités	A temps plein, en continu

... / ...

Durée totale de la formation (41 semaines + 1 semaine de congés)	1393 heures	199 jours de formation
Enseignement théorique et pratique dans l'Organisme (28 semaines)	952 heures	136 jours
Stages (13 semaines)	441 heures	063 jours
Intensité hebdomadaire	35 heures – 7 heures par jour x 5 jours	

PLANIFICATION DE LA FORMATION

Périodes de stages
Hors établissement employeur

- 09 novembre 2020 au 27 novembre 2020 – 3 semaines – 98 h
- 25 janvier 2021 au 12 février 2021 – 3 semaines – 105 h
- 15 mars 2021 au 02 avril 2021 – 3 semaines – 105 h
- 25 mai 2021 au 18 juin 2021 – 4 semaines – 133 h

Congés Annuels

- 24 – 28 – 29 – 30 – 31 décembre 2020

Mensuel horaire 2020
539 heures

Septembre 2020 : 126 heures	Novembre 2020 : 140 heures
Octobre 2020 : 154 heures	Décembre 2020 : 119 heures

Mensuel horaire 2021
854 heures

Janvier 2021 : 140 heures	Avril 2021 : 147 heures
Février 2021 : 140 heures	Mai 2021 : 133 heures
Mars 2021 : 161 heures	Juin 2021 : 133 heures

COUT DE LA FORMATION

9 750,00 € PAR ETUDIANT (NEUF MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS)

Dates de paiement :

23 décembre 2020	3 900,00 €
31 mars 2021	2 925,00 €
25 juin 2021	2 925,00 €

- Pas de Possibilité d'hébergement
- Possibilité de repas uniquement à midi du lundi au vendredi sur le site du C.H. Montperrin (cartes repas à créditer)
- Droits d'inscription au concours d'entrée : 120 euros (tarif concours 2020)


Sylvie LATOUCHE,
Directrice des Instituts du GCSPA,


Cachet de l'Organisme de Formation